

Dans les heures suivant votre décès,
un gestionnaire de soins prendra contact avec vous

- ✓ En cas de décès de l'assuré, AXA Assistance organisera et prendra en charge soit le voyage aller-retour de deux bénéficiaires se trouvant à l'étranger ou le voyage de retour d'un proche à l'étranger vers son lieu de résidence ou le lieu d'inhumation de la personne assurée dans le pays de résidence
- ✓ Surveillance du logement assuré pendant la journée des funérailles de l'assuré
- ✓ Aide ménagère (maximum de 14 heures réparties sur les 7 jours qui suivent décès)
- ✓ Livraison de repas au domicile des bénéficiaires (maximum 7 jours après le décès)
- ✓ Livraison de médicaments sur ordonnance aux bénéficiaires (maximum 7 jours après le décès)
- ✓ Transport de la dépouille vers le pays d'origine ou la Belgique
- ✓ Les services ci-dessus peuvent également être demandés pendant la phase palliative
- ✓ Soutien administratif
- ✓ Soutien psychologique
- ✓ Assistance juridique
- ✓ Soins palliatifs
- ✓ Assistance pratique
- ✓ Assistance à l'étranger

Quelques exemples de primes

Né(e) en 1960: 33,41 €/mois
Né(e) en 1975: 20,22 €/mois
Né(e) en 1990: 15,50 €/mois
Né(e) en 2000: 13,43€/mois

Exclusions

Pas de couverture pour le capital ni pour l'assistance lors de fait intentionnel ou de suicide pendant la 1ère année.

Infos complémentaires

L'arrêt de paiement des primes met fin à l'assistance, mais la couverture décès se poursuit, avec éventuellement un capital réduit.

Une plainte ? Signalez-la

sur notre site web via la page de contact, ou par mail à complaints@cares-assistance.eu OU
auprès de l'ombudsman des assurances par mail à info@ombudsman-insurance.be.

السلام

نَوْعَجَأَرْهُيَلِإِاَنْأَوْهَلِلَآنِ!

Inna lillāhi wa inna ilayhi rāji'ūn

*Certes, nous appartenons à Allah
et c'est à Lui que nous retournerons*

السلام

Al-Salam

Assistance Décès

RAPATRIEMENTS & INHUMATION

by COMOPOLIS

Pourquoi choisir une assurance funéraire ?

La vie est pleine de surprises, et même si nous ne pouvons pas prédir l'avenir, nous pouvons nous préparer avec confiance. L'assurance Al-Salam vous permet de planifier vos arrangements funéraires à l'avance, vous assurant ainsi que vos souhaits seront respectés et que vos proches seront soulagés de cette charge émotionnelle et financière.

Grâce à notre assistance en cas de décès, vous réduisez les préoccupations de vos proches. Parlez-en donc avec votre famille.

- Préparation en toute tranquillité

- Planifiez les détails de vos funérailles selon vos souhaits, en toute sérénité. Choisissez si vous souhaitez être inhumé en Belgique ou rapatrié au pays

- Protection financière

- Accompagnement personnalisé pour les démarches après le décès

- Notre équipe d'experts est à votre disposition pour vous guider dans le choix des prestations et pour répondre à toutes vos questions, vous garantissant ainsi une prise en charge personnalisée

- Modifiez vos arrangements si vos besoins ou préférences changent. Votre assurance s'ajuste à vos nouvelles demandes sans complications

- Les enfants sont assurés gratuitement jusqu'à 18 ans

Aide financière pour vos proches

- Capital décès jusqu'à €15.000

- Possibilité d'assurer un capital supplémentaire temporaire

- Durée de paiement des primes au choix de 10 à 30 ans

- Déductibilité fiscale possible

- La prime est utilisée pour 2 composantes :

- Assurance décès temporaire : garantit une couverture décès jusqu'à la date de fin de paiement des primes ;
- Assurance-vie : constitue une réserve pendant la période du paiement des primes. Si vous êtes en vie à la date de fin de paiement de la prime, la réserve sera convertie en une couverture décès à vie (sans formalités médicales supplémentaires)*

*ou la réserve peut être rachetée à la date d'échéance

Al - Salam by COMOPOLIS NV

Éditeur responsable Metior S.

Avenue Louise 143/4 Bruxelles 1050 - FSMA 108613A

Tél: +32 (0)2 313 505 75

Mail: info@alsalam.be

www.alsalam.be

Al-Salam Assistance Décès

by COMOPOLIS

“Nous nous engageons à offrir le meilleur service à vos proches.”



NOS SERVICES

RAPATRIEMENT OU INHUMATION

*à concurrence du montant assuré

Vous avez le choix entre un rapatriement vers votre pays d'origine ou une inhumation en Belgique. Il est également possible de revenir sur cette décision ultérieurement.

Que ce soit pour un rapatriement ou une inhumation, les coûts sont généralement similaires.

Nous garantissons les services de base suivants :

- ✓ Formalités aux communes
- ✓ Formalités aux consulat et ministère de la santé
- ✓ Transferts (partout en Belgique)
- ✓ Passage à la Mosqué de votre choix
- ✓ Séjour en funérarium avec possibilités de rendre un dernier hommage avec 100 personnes
- ✓ Cercueil en bois
- ✓ Toilette rituelle et kfin
- ✓ Assistance pour les démarches auprès des sociétés de gaz, électricité, téléphone, ...

Et en plus lors d'un inhumation en Belgique :

- ✓ La concession au cimetière avec inscription du nom

Ou lors d'un rapatriement :

- ✓ Cercueil en zinc
- ✓ Le vol pour le défunt
- ✓ Deux billets pour les accompagnateur (peu importe le lien de parenté)
- ✓ L'ambulance pour le transfert de l'aéroport vers le cimetière

Assurance vie belge à vie développée par Cares Assistance, agréée par la FSMA en tant que souscripteur délégué 0883.745.125 avec l'assureur belge Patronale Life (assurance vie - branche 21) et Axa Assistance (assistance complémentaire - branche 18).

